

OBSERVATOIRE
DES CENTRES SOCIAUX
SENACS

ENQUÊTE
2015-2016
DONNÉES 2014

**LES
CENTRES
SOCIAUX**
BOUCHES-DU-RHÔNE



DES PROJETS DE TERRITOIRE,
POUR ET PAR LES HABITANTS



ÉDITO	1
DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR ET PAR LES HABITANTS	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES BOUCHES-DU-RHÔNE	3
REPÈRES CLÉS	4
ENCART THÉMATIQUE	6
DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	12
DES MOYENS ET DES RESSOURCES	14
NOTE MÉTHODOLOGIQUE / CHIFFRES NATIONAUX	16

ÉDITO

→ 2016 marque la dernière année d'expérimentation de Senacs, Système d'Echanges National des Centres Sociaux, avant sa généralisation en 2017 : l'occasion de s'arrêter un instant avant de vous laisser à la lecture.

→ Depuis la création de l'Observatoire en 2011, la finalité reste la même : rendre visible ce que font et ce que sont les centres sociaux. Il recense leur activité et les données relatives à leur fonctionnement.

→ Quel chemin parcouru ! En 2011, les analyses de l'observatoire des Bouches-du-Rhône, s'appuyaient sur les réponses de 40 % de centres sociaux agréés par la Caf. Aujourd'hui, le taux de réponse est de 100 %.

Au niveau national, ce sont 1792 centres sociaux qui ont cette année répondu à l'enquête.

→ L'enjeu est de taille. Dans une période où les valeurs du « vivre ensemble » sont mises à mal, l'action des centres sociaux est plus que jamais essentielle. Elle doit être vue et soutenue. Répondre au questionnaire Senacs, c'est également s'engager dans une démarche collective locale, mais aussi nationale, pour un regard croisé sur les dynamiques en cours sur nos territoires.

→ Depuis 5 ans, les outils mis à disposition ont évolué :

- un site internet rénové : il héberge notamment le questionnaire et un espace d'échanges autour des actions conduites par les équipes des centres sociaux. A découvrir ou redécouvrir ! (www.senacs.fr)

- une plaquette, support de communication et d'échanges, à dimension nationale et départementale ou régionale. Source très riche d'informations, elle s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux centres sociaux : administrateurs, salariés, élus, institutions, citoyens, etc. ;

→ Dans les Bouches du Rhône, SENACS a contribué, à travers son comité de pilotage, à l'émergence d'un espace d'échanges de points de vue sur la gouvernance et la gestion, ainsi qu'à une lecture commune des enjeux du développement social local sur les territoires.

Les deux encarts thématiques de la plaquette 2016 l'illustrent : un zoom sur la jeunesse et un portrait des centres sociaux selon leurs territoires d'implantation, « politique de la ville » et hors « politique de la ville ».

→ Ce travail de collecte, d'analyse des données et de synthèse a été possible grâce à la contribution de tous. Au terme de ces 5 années d'expérimentation, des remerciements s'imposent :

- aux directeurs pour leur participation à l'enquête : sans vous, pas d'observatoire !

- aux membres du comité de pilotage des Bouches-du-Rhône : sans vous, pas d'analyse partagée !

- à la coordination nationale : sans vous, pas d'appropriation de la démarche par les territoires, facteur de réussite de cet outil collectif !

A présent, ces informations vous appartiennent. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

LE PROJET CENTRE SOCIAL

UN CENTRE SOCIAL EST UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ, FAMILIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL, AGRÉÉ PAR LA CAF. IL ACCUEILLE TOUTE LA POPULATION EN VEILLANT À LA MIXITÉ SOCIALE.

C'EST UN LIEU D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE PERMETTANT AUX HABITANTS D'EXPRIMER, DE CONCEVOIR ET DE RÉALISER LEURS PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

DES FINALITÉS

Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur les territoires	L'inclusion sociale et la socialisation des personnes	La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité
--	--	--

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

LE CENTRE SOCIAL : UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL RENOUELÉ AU MAXIMUM TOUS LES 4 ANS. IL S'APPUIE SUR 3 PILIERS :

- 1 - LES VALEURS DE DIGNITÉ HUMAINE, DE SOLIDARITÉ, DE DÉMOCRATIE ET DE MIXITÉ
- 2 - L'ACTION COLLECTIVE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL : PROMOTION DES INITIATIVES DES HABITANTS ET VALORISATION DES COMPÉTENCES DE CHACUN
- 3 - UNE OFFRE DE SERVICES ET D'ACTIVITÉS ADAPTÉE AUX BESOINS INDIVIDUELS

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES BOUCHES-DU-RHÔNE



- COMMUNES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION CADRE DES CENTRES SOCIAUX
- COMMUNES NON SIGNATAIRES DE LA CONVENTION CADRE

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX À MARSEILLE

- NORD (13, 14, 15, 16^E ARR.) : 27
- CENTRE (1, 2, 3, 4, 11, 12^E ARR.) : 14
- SUD (5, 6, 7, 8, 9, 10^E ARR.) : 11

LES CHAMPS D'INTERVENTION DES CENTRES SOCIAUX

→

POURCENTAGE DE CENTRES SOCIAUX INTERVENANT
DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

97% CULTURE	62% INSERTION PROFESSIONNELLE
92% LUTTE CONTRE L'EXCLUSION	52% ACCÈS AUX SOINS
91% BIEN-ÊTRE	51% BIEN VIEILLIR
89% EMPLOI/INSERTION	34% TRANSPORT/MOBILITÉ
79% ISOLEMENT	29% HANDICAP
77% LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	67% ACTIONS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (1792 BÉNÉFICIAIRES)

Lien social et parentalité



Le lien social, la lutte contre l'isolement et la mixité, les problématiques éducatives et l'accompagnement à la fonction parentale sont pour les centres sociaux des enjeux forts en 2014.

Porteurs de solution

Pour les centres sociaux, la cohésion sociale passe aussi par la conviction que chacun est potentiellement porteur de solutions aux problèmes qu'il peut rencontrer dans son quotidien, que chacun peut être une ressource pour son voisin. C'est cette reconnaissance et cette valorisation des savoirs et des compétences des habitants qui fondent leur foi en leur pouvoir d'agir.

Un travail avec les publics concernés

Ce travail est mené en concertation avec les jeunes (autour de l'échec scolaire et des ruptures éducatives, de l'insertion socio-professionnelle) ; avec les familles (remobilisation dans les actions collectives et d'intérêt général, implication dans les projets en lien avec l'école (réussite scolaire) ; avec les seniors (développement d'actions intergénérationnelles, lutte contre l'isolement).

Culture et bien-être

La culture et le bien-être dont le potentiel émancipateur est réaffirmé par les centres sociaux, demeurent les principaux moyens d'action utilisés pour répondre à ces enjeux, mais aussi pour travailler sur des questions de citoyenneté, de discrimination et d'inclusion.

REPÈRES CLÉS 2014

ACTIONS COLLECTIVES

→

Faciliter l'entraide et la solidarité dans un esprit de convivialité et de partage : c'est un axe fort du projet centre social. Ces temps sont porteurs d'optimisme et contribuent à lutter contre le repli sur soi et l'isolement : moments festifs, sorties culturelles, développement d'actions intergénérationnelles, actions d'accompagnement à la scolarité impliquant des parents et des bénévoles, initiatives des habitants sur des projets d'intérêt général.



SERVICES

→



L'accès aux droits est essentiel à la cohésion sociale et la réduction des inégalités.

- 97%** DES CENTRES SOCIAUX mènent des actions en ce sens.
- 70%** DES CENTRES SOCIAUX accueillent des permanences des institutions ou sont points relais pour l'accès aux droits.
- 45%** DES CENTRES SOCIAUX offrent les services d'un écrivain public.
- 38%** mènent des actions en vue de pallier les ruptures numériques.

Les accueils et loisirs

48 975 ENFANTS, ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES ACCUEILLIS EN 2014

0- 6 ANS :	11 424	ENFANTS
7-11 ANS :	22 854	ENFANTS
12-14 ANS :	6 528	PRÉ-ADOS
15-17 ANS :	5 075	ADOS
18-25 ANS :	3 094	JEUNES

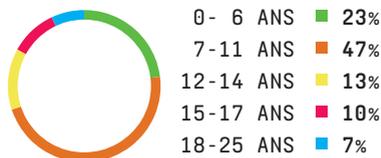
90% DES CENTRES SOCIAUX DÉVELOPPENT DES SERVICES POUR LES 0-6 ANS :

- 75%** portent un ALSH maternel
- 45%** disposent d'un lieu accueil enfant parent
- 44%** proposent des activités sportives pour les 0-6 ans
- 36%** proposent des activités culturelles pour les 0-6 ans

96% DES CENTRES SOCIAUX ONT UNE ACTION EN DIRECTION DES 7-11 ANS :

- 92%** ont un ALSH 7-11 ans (*soit 84 centres sociaux*)
- 54%** mettent en place des séjours de vacances pour les 7-11 ans
- 68%** organisent des activités périscolaires
- 70%** des activités d'éveil et sportives
- 39%** des activités culturelles

JEUNES PUBLICS ACCUEILLIS PAR TRANCHE D'ÂGE



LA JEUNESSE : UN ENJEU DE TERRITOIRE PHARE EN 2014



9 CENTRES SOCIAUX SUR 10 PROPOSENT UNE ACTION EN DIRECTION DES JEUNES 12-25 ANS, soit 14 697 jeunes accueillis.

238 JEUNES BÉNÉVOLES DE 12-17 ANS soit 3 jeunes en moyenne par centre social

398 JEUNES BÉNÉVOLES DE 18-25 ANS soit environ 4 en moyenne par centre social

À travers les activités proposées liées aux centres d'intérêt des jeunes, les professionnels travaillent leur sens de l'autonomie, du travail, de la réussite et de l'intérêt général.

De nombreux projets développés sont à l'initiative des jeunes et bénéficient de l'accompagnement des centres sociaux.

Certains s'impliquent en tant que bénévoles dans les instances de pilotage et de gouvernance ou comme bénévoles d'activités.



99% DES CENTRES SOCIAUX mettent en place des actions en direction des 12-14 ans

- 86% activités sportives
- 74% activités culturelles
- 74% accueil jeune, animation de rue

92% développent des actions pour les 15-17 ans

- 79% accueil jeunes animation de rue
- 78% activités sportives
- 75% accompagnement de projets
- 68% accompagnement à la participation d'événements sur le territoire
- 37% activités culturelles

77% ont une action en direction des 18-25 ans

- 57% accompagnement de projets de loisirs éducatifs
- 49% accompagnement de projets scolaires ou étudiants
- 37% accompagnement de projet professionnel

La réussite scolaire et l'insertion sociale et professionnelle sont deux objectifs que se sont fixés les centres sociaux. Ils les travaillent via l'accès à la culture, le soutien aux initiatives portées par les jeunes et le travail autour de la citoyenneté. Les jeunes peuvent ainsi construire leur identité de manière positive, développer la confiance en eux et se projeter dans l'avenir.

La question du décrochage scolaire étant particulièrement sensible à l'entrée au collège, les centres sociaux mettent en place des actions type « passerelle ». Par ailleurs, les autorités publiques ont mis en place plusieurs dispositifs de financement autour de l'intégration professionnelle des jeunes (PAPEJ, MOVE etc).

LA JEUNESSE : UN ENJEU DE TERRITOIRE PHARE EN 2014

ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES JEUNES

MARSEILLE : POUR UNE ALTERNATIVE À L'EXCLUSION

Pour lutter contre les ruptures scolaires, le centre social Maison Pour Tous Belle-de-Mai (Marseille, 3^e) a mis en place un accueil pour les collégiens temporairement exclus, en lien avec l'Education nationale et le Conseil départemental. Ils trouvent au centre un espace de travail scolaire, éducatif et citoyen pendant la durée de l'exclusion scolaire. Une médiatrice sociale accompagne l'élève dans ses apprentissages et fait le lien avec l'environnement familial. Cet accueil spécifique permet à l'élève de consolider certains savoirs, de réapprendre les règles de vie en collectivité et de devenir davantage acteur de son parcours scolaire.

Il facilite également le retour du jeune dans sa classe et son collège. Un suivi est assuré lors du retour au collège et à plus long terme, en lien avec les activités du centre social. Ce dispositif peut aussi concerner des élèves avant l'exclusion.

Un groupe, composé de la direction du collège, du conseiller principal d'éducation, de professeurs, de l'assistant social et du médecin scolaire, assure le suivi avec le centre social.

En 2014/2015, 36 élèves ont été concernés et le travail conduit avec 34 parents.

OFFRIR AUX JEUNES UN ESPACE D'APPRENTISSAGE ET D'INITIATION À LA CITOYENNETÉ

SALON-DE-PROVENCE : DES CITOYENS EN DEVENIR



Chaque année, au centre social Mosaïque, un groupe de 25 adolescents, de 12 à 18 ans, s'investit dans un projet collectif d'expression artistique. En 2014, ils ont créé une comédie musicale mêlant rap, slam et danse sur le thème des chibanis.

En 2015, ils ont réalisé un court-métrage sur le pouvoir d'agir à partir de la parole des habitants de leur quartier. Recherche,

écriture des textes, mise en scène, le travail doit être à la hauteur du défi. La méthode qui mêle débat et expression artistique est éprouvée depuis 6 ans par Kader, coordinateur du secteur jeunesse : « Une fois par mois, nous organisons un débat sur un sujet d'actualité ou un thème (sexisme, intergénération, cinéma, BD, santé) pour aiguïser leur sens critique et leur curiosité, développer leur capacité à prendre la parole, à argumenter et, à écouter l'autre. On ne porte pas de jugement, nous n'avons pas de position tranchée, on recherche et on vérifie les infos s'il le faut, on les amène à la réflexion. C'est un travail de longue haleine sur la citoyenneté, une des missions du centre social. (...) C'est passionnant de les voir devenir des personnes responsables qui s'expriment bien et se mélangent aux autres».

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE AU SERVICE D'UN PROJET COLLECTIF SAINT-MARTIN-DE-CRAU : UN PÔLE JEUNESSE QUI LEUR RESSEMBLE



Pôle jeunesse participatif, écologique et connecté

Tout est parti d'un besoin repéré par la commune d'un nouveau lieu dédié à la jeunesse. Impliqué dans le projet, le centre social Les Oliviers s'est d'emblée inscrit dans une démarche participative. Ainsi, en 2015, chaque personne concernée de près ou de loin a été associée à la réflexion : les jeunes bien sûr, mais aussi le conseil d'administration et les salariés du

centre social, ainsi que tous les acteurs locaux qui œuvrent pour la jeunesse.

Cette méthode participative a nécessité dix mois de réunions, de concertations, de consultations, sous le regard bienveillant et expert d'une chargée de mission en développement de projet et d'une entreprise de designers. Les jeunes ont imaginé le lieu mais aussi réalisé les maquettes et prototypes, choisi les couleurs et mis la main à la pâte dans le cadre d'un chantier éducatif.

Inauguré en avril 2016, le pôle jeunesse leur ressemble. Moderne, coloré, avec des meubles clairs et aux lignes sobres (certains ont été recyclés), des alvéoles pour se lover, une pergola, des tables pour ordinateurs, un coin café, sans oublier le wifi pour être connecté. Le pôle jeunesse leur correspond et leur appartient : ils peuvent y construire des projets, s'informer, se retrouver le soir après le collège, y faire leurs devoirs, regarder des films ou écouter de la musique.



LE CENTRE SOCIAL, UN POINT D'ANCRAGE

MARSEILLE : KÉVIN, ÉTUDIANT ET ADMINISTRATEUR

A tout juste 18 ans, Kévin Teissier est déjà administrateur du centre social de La Capelette (depuis 2013) et bénévole (il anime un atelier sociolinguistique). « C'est la première fois que je suis membre d'un conseil d'administration. Cet engagement représente pour moi l'occasion de vivre de belles expériences, de mener des projets tout en gardant un lien avec des « valeurs primaires » : la solidarité, l'entraide, le collectif... »

Pour Kévin, le centre social est synonyme d'amitiés et de rencontres, de débats et d'échanges. Il est d'ailleurs très investi dans le Réseau Jeunes* de la FCSF. « 200 jeunes et animateurs venus de toute la France se retrouvent pendant 3 jours à la Toussaint. On s'amuse, on s'éclate, on sort de Marseille, c'est une coupure avec la réalité, mais c'est aussi l'échange et des débats passionnants. Nous avons, par exemple, rencontré un centre social qui fait des échanges avec l'Ukraine depuis huit ans, nous avons sympathisé avec des jeunes du centre social de Saint-Quentin et avons prévu de faire un séjour dans leur région. En tant qu'administrateur, poursuit Kévin, ces rencontres m'ouvrent les yeux sur le fonctionnement et la question des financements. J'ai pris conscience que je peux faire quelque chose pour mon centre social, apporter des idées et les développer. »

** Lancé en 2011, le Réseau Jeunes des Centres Sociaux réunit des jeunes issus de centres sociaux en France, pour échanger, débattre, agir.*

LES SPÉCIFICITÉS DES CENTRES SOCIAUX

SELON LES TERRITOIRES « POLITIQUE DE LA VILLE » - « HORS POLITIQUE DE LA VILLE »

75 CENTRES SOCIAUX SUR LES 91 CENTRES AGRÉÉS sont situés en territoire Politique de la Ville en 2014, dont 47 à Marseille.

EMPLOI

Centres sociaux politique de la ville

16 ETP par centre social en moyenne

452 EMPLOIS AIDÉS, essentiellement sur des postes d'animation.

74 CENTRES SOCIAUX SUR LES 75 situés en Politique de la ville **ont recours aux contrats aidés**

48% DES ETP des centres sociaux sont consacrés aux postes d'animateur sur les territoires en politique de la ville

Centres sociaux hors politique de la ville

12 ETP par centre social en moyenne

95 EMPLOIS AIDÉS

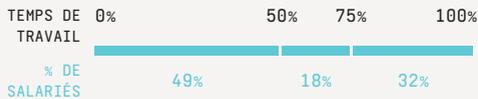
10 CENTRES SOCIAUX SUR LES 16 situés hors Politique de la ville **ont recours aux contrats aidés**

CONTRE 28% pour les centres hors politique de la ville.

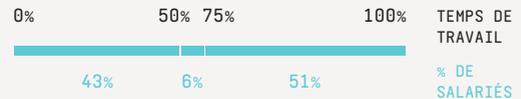
À noter la forte proportion des intervenants techniques d'activité dans les centres sociaux hors politique de la ville : 11% contre 4% dans les centres sociaux en politique de la ville.

RÉPARTITION SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Centres sociaux politique de la ville



Centres sociaux hors politique de la ville



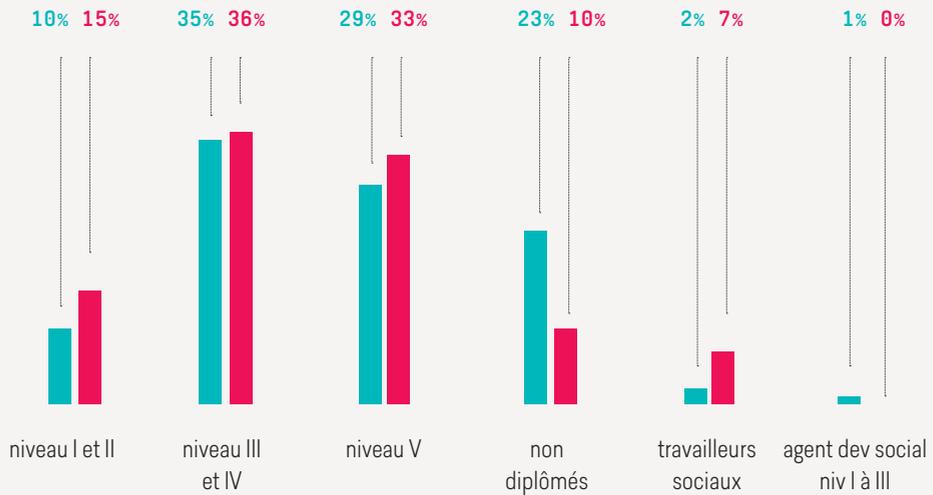
LES SPÉCIFICITÉS DES CENTRES SOCIAUX

SELON LES TERRITOIRES « POLITIQUE DE LA VILLE » - « HORS POLITIQUE DE LA VILLE »

FORMATION DES ANIMATEURS

TERRITOIRES EN POLITIQUE
DE LA VILLE

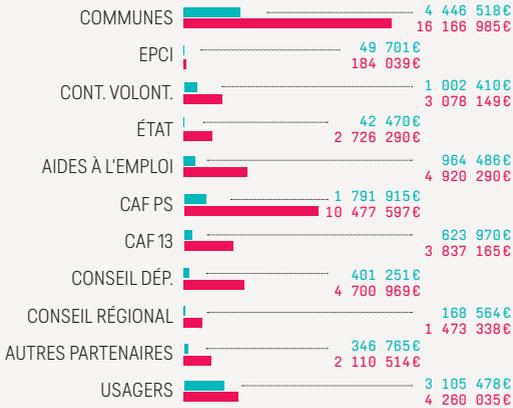
TERRITOIRES HORS POLITIQUE
DE LA VILLE



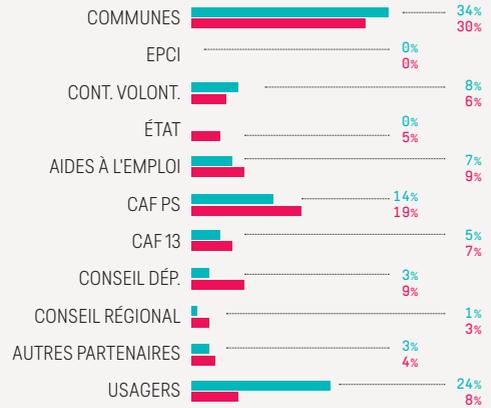
LES SPÉCIFICITÉS DES CENTRES SOCIAUX

SELON LES TERRITOIRES « POLITIQUE DE LA VILLE » - « HORS POLITIQUE DE LA VILLE »

LES SOURCES DE FINANCEMENT DES CENTRES SOCIAUX



LA RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DANS LES CENTRES SOCIAUX



QUELQUES DONNÉES FINANCIÈRES

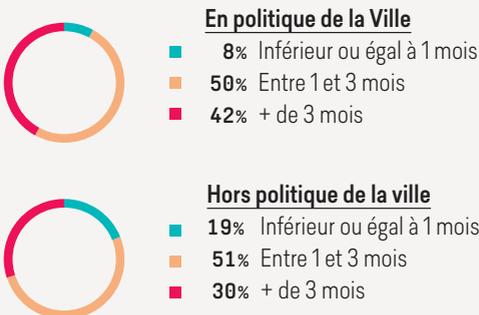
POLITIQUE DE LA VILLE

Résultat annuel positif	POUR 51 CS/75
Résultat annuel déficitaire	POUR 24 CS/75
Déficit le plus élevé	- 97 458€
Excédent le plus élevé	83 635€

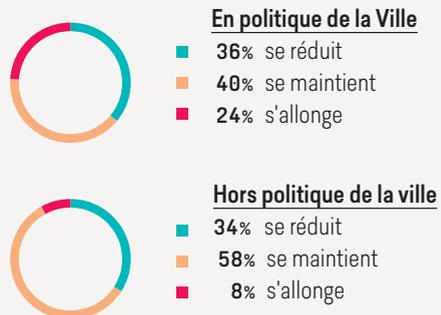
HORS POLITIQUE DE LA VILLE

résultat annuel 2014 positif	POUR 5 CS/16
résultat annuel déficitaire	POUR 11CS/16
déficit le plus élevé	-42 702€
excédent le plus élevé	129 823€

RATIO D'AUTONOMIE



FONDS DE ROULEMENT



GOUVERNANCE ET PILOTAGE

MODES DE GESTION ASSOCIATIFS

- 31 CENTRES SOCIAUX sont groupés au sein de fédérations d'éducation populaire (FAIL, Léo Lagrange, CCO, IFAC).
- 48 SONT FÉDÉRÉS en Union des centres sociaux.
- 8 ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES n'ont aucune affiliation.
- 4 CENTRES SOCIAUX sont implantés sur des aires de stationnement.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET DIVERSITÉ DES INSTANCES

- 87% DES CENTRES SOCIAUX ont un conseil d'administration d'habitants.
- 26% DES CENTRES SOCIAUX ont une autre instance (*conseil de maison, conseil des usagers, conseil d'animation local, comité de pilotage financier, etc.*).

Ces instances de proximité doivent permettre aux habitants de prendre leur place dans la gouvernance et le pilotage du centre social et de son projet social.

MARTIGUES : UN BUDGET DÉDIÉ POUR LE CONSEIL D'USAGERS

Le conseil de maison, dit conseil « d'usagers », du centre social Eugénie Cotton fonctionne de façon formelle depuis près de trois ans. Il regroupe environ 10 personnes, plus la coordinatrice famille et le directeur, qui supervisent le déroulement de chaque réunion.

Cet organe consultatif et décisionnel permet au groupe d'avoir sa place dans les choix d'actions développées par le centre social. Depuis un an, le conseil de maison a la responsabilité d'un petit budget (1500 €) géré par le groupe, utilisé pour le compte des adhérents : organisation d'une sortie famille et d'une fête de Noël.

IMPLICATION DES HABITANTS

BÉNÉVOLES DE PILOTAGE

- 1 665 BÉNÉVOLES sont associés à la gouvernance et au pilotage du projet centre social.**
- 444 NOUVEAUX BÉNÉVOLES** ont intégré en 2014 les instances de gouvernance et de pilotage des centres sociaux.

Cela représente
55 945 HEURES
de bénévolat estimées en 2014,
soit 615 heures en moyenne par centre social et
31 ETP pour l'ensemble des centres sociaux.

BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- 2 225 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ se sont investis régulièrement** dans les centres sociaux en 2014, *soit une moyenne de 24 bénévoles par centre social.*

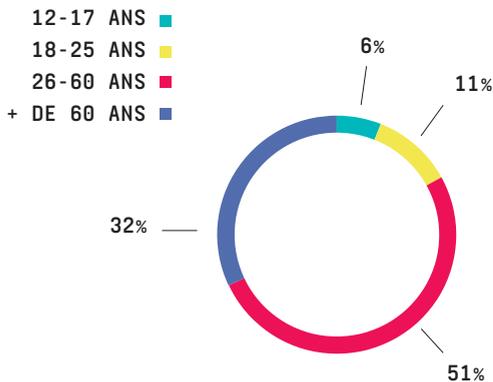
108 190 HEURES
de bénévolat estimées
(environ 60 ETP).



Ces bénévoles s'impliquent principalement dans :

- *le soutien scolaire et les activités socio linguistiques*
- *les activités culinaires, fêtes de quartier, jardins collectifs*
- *l'aide administrative et la mise en place de divers ateliers : informatique, couture, décoration...*

Répartition des bénévoles dans les centres sociaux par tranche d'âge



LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES RENFORCÉES

- 218 BÉNÉVOLES FORMÉS EN 2014**
- Principaux thèmes des formations :
- pour les bénévoles administrateurs : la gestion et la gouvernance associative,
 - pour les bénévoles d'activités : l'accompagnement à la scolarité et l'animation d'un atelier sociolinguistique

DES ÉQUIPES ET DES PARTENAIRES AU SERVICE DU PROJET



LES SALARIÉS

4 156 SALARIÉS DIFFÉRENTS
ont travaillé dans les centres sociaux en 2014 :

1 417 ETP

1 022 ETP PERMANENTS

376 ETP VACATAIRES

547 EMPLOIS AIDÉS

(dont 361 sur Marseille et 61 sur Aix-en-Provence, respectivement dans 53 et dans 7 centres sociaux).

En augmentation de 7% par rapport à 2013.

83% DES CONTRATS AIDÉS

sont affectés sur les postes d'animateur.

Les salariés en contrats aidés représentent

13% des effectifs des centres sociaux en 2014

(12% en 2013).

TEMPS DE TRAVAIL

**36% DE SALARIÉS À + DE 75%
DE TEMPS DE TRAVAIL**

**48% DE SALARIÉS À - DE 50%
DE TEMPS DE TRAVAIL**

(ces proportions étaient l'année précédente de 25% et 61%).

DES PARTENAIRES

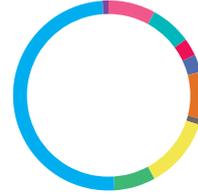
854 ASSOCIATIONS accueillies et ou accompagnées
par les centres sociaux en 2014.

Le centre social peut être pour elles un partenaire de projets, mais aussi être une ressource ou apporter un service.

**54% DE CENTRES SOCIAUX entretiennent
un partenariat avec des instances de démocratie
participative** de leur territoire :

- 33% avec un conseil de quartier
- 34% avec d'autres instances (*conseils citoyens, tables de quartier, collectifs d'habitants, CIQ...*)

Répartition des emplois dans les centres sociaux



- 8% DIRECTEURS
- 7% AGENT D'ACCUEIL
- 3% SECRÉTAIRE
- 3% COMPTABLE
- 8% LOGISTIQUE
- 1% TRAVAILLEUR SOCIAL
ET AGENT DE DEV. LOCAL
- 12% PETITE ENFANCE
- 7% INTERV. TECHNIQUE ACTIVITÉ
- 50% ANIMATEURS
- 1% AUTRES EMPLOIS

Entre 2013 et 2014, la masse salariale a très peu évolué. **Les centres sociaux ont, en revanche, renforcé leurs équipes par une augmentation du temps de travail** des salariés en poste.

Le projet social est avant tout concerté et participatif :

il implique les habitants de son territoire d'intervention ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs qui œuvrent quotidiennement pour la concrétisation des projets portés par les habitants, en apportant leur soutien financier, logistique ou d'ingénierie.

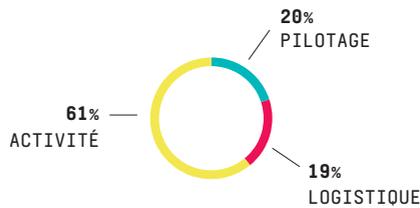
Ce partenariat est essentiel dans le développement et l'essaimage de projets innovants.

RESSOURCES FINANCIÈRES

BUDGET CUMULÉ : **69 M€**
BUDGET MOYEN 2014 : **761 576 €**
BUDGET MOYEN 2013 : **747 400 €**

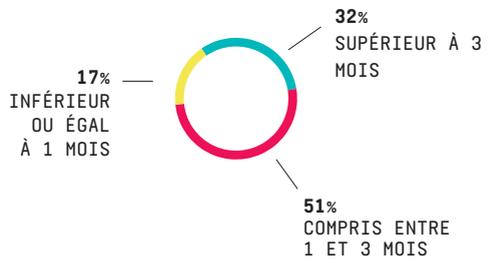
MASSE SALARIALE MOYENNE 2014 : **478 606 €**
(63% du total des charges)
MASSE SALARIALE MOYENNE 2013 : **509 843 €**

RÉPARTITION DES CHARGES

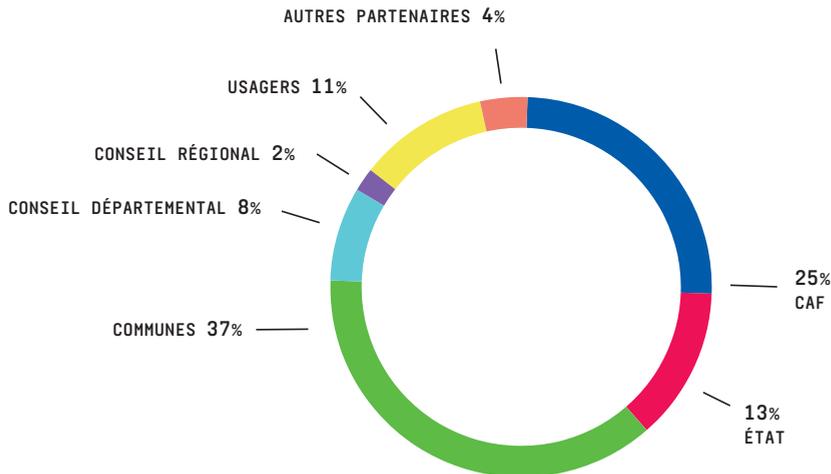


FONDS DE ROULEMENT DES CENTRES SOCIAUX NON AFFILIÉS À UNE FÉDÉRATION GESTIONNAIRE

*(ces proportions étaient respectivement
de 33%, 37% et 30% en 2013)*



FINANCEMENT DES CENTRES SOCIAUX



La part des communes comprend les aides et les contributions volontaires

La part CAF comprend les prestations et les aides de la CAF 13

La part Etat comprend les aides à l'emploi et les subventions

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 79 départements pour la campagne de saisie 2015-2016.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la Fédération des centres sociaux, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

EN BOUCHES-DU-RHÔNE

Merci aux membres du comité de pilotage Senacs des Bouches-du-Rhône, animé par l'Union des centres sociaux et la Caf, pour leur implication, leur motivation, leur dynamisme et leur bonne humeur !

Véronique MAGOT ESTEVE, centre social Ste Elisabeth

Karim TOUCHE, FAIL

Philippe SOMSON, centre social St Joseph (FAIL)

Marion BULOT, IFAC Provence

Joël DESROCHES, centre social Val Plan Bégudes

Catherine VESY, centre social Ste Marthe (CCO)

Laure SKARBEK, Région PACA

Jean-Noël RAGUEB, Ville de Marseille

COORDONNÉES :

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

215, CHEMIN DE GIBBES 13 348 MARSEILLE CEDEX 20

HTTP : //WWW.CENTRES-SOCIAUX-PARTENARIAT13.FR

UNION DES CENTRES SOCIAUX DES BOUCHES-DU-RHÔNE

8, BD DE DUNKERQUE 13002 MARSEILLE

TÉL. 04 96 11 53 60

COURRIEL : INFO@UCS13.FR

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE DÉMARCHE NATIONALE EXPÉRIMENTALE QUI SE GÉNÉRALISE

2107
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2014



**ENQUÊTE
2015-2016**
DONNÉES 2014

1902
CENTRES
SOLLICITÉS

1792
ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

79 /101

DÉPARTEMENTS



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



57 000
SALARIÉS

32 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **60 000**
BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS



21 000
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE



34 000
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES
DE PILOTAGE

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

